

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 31 AOUT 21**

- Contrat pour surveillance de car scolaire : même personne que le service civique de l'école, pour deux heures par semaine : validé.
- Vente de terrains au lotissement des Plantes du Bourg : Le lot n°2 est en attente du retour de permis de construire de la CdC. La vente du terrain va se faire rapidement.
- Secrétariat de mairie : 8 candidatures reçues à ce jour.
- Remise en état des sites éoliens et chemins : début du chantier par Eurovia le 6 septembre, pour une durée d'un mois. L'inauguration des parcs éoliens se fera le 1<sup>er</sup> octobre.
- Le dégradation et mauvaise réparation du nouveau bitumage du chemin des Varennes par l'entreprise Circet, sous-traitant d'Orange, devra être revue, suite à l'intervention de la CdC.
- Portion de chemin rural à vendre à un habitant du Bois d'Olivet : au point mort, faute d'accord des propriétaires limitrophes.
- Une entreprise propose de faire le bulletin municipal annuel pour 284.70 euros : à étudier.
- Demandes de luminaires supplémentaires : aux arrêts de bus route de Genouilly et à la dernière maison du chemin des Varennes (mât solaire) : toujours pas de réponse, à relancer.
- Chasse d'eau des WC publics à changer : attente de devis. Plaque métallique « WC PUBLICS » à acheter.
- Bibliothèque : le pass-sanitaire est obligatoire et sera contrôlé à l'entrée, soit la version papier, soit via l'application TAC VERIF.
- Abandon des bouteilles en plastique à la cantine selon la loi EGALIM : prévenir les personnes concernées.
- Utilisation de désherbants : de nombreux désherbants sont autorisés pour les collectivités, pour remplacer le glyphosate : à approvisionner.
- Village fleuri : notre village a été très fleuri cette année, deux de nos conseillers municipaux ayant fait ce travail. Nous les remercions.

\*\*\*\*\*